



Vaudreuil-Dorion

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Rue active : un projet visant à encourager le jeu libre dans les rues autorisées de façon sécuritaire

Vaudreuil-Dorion, le 28 mars 2022 – En concordance avec sa planification stratégique 2020 > 2025, dont l'une des aspirations se décline « Être une communauté active et en santé », la Ville de Vaudreuil-Dorion désire promouvoir le projet Rue active auprès de ses résidents. Cette désignation vise à permettre le jeu libre de façon sécuritaire dans les rues admissibles, après consensus des résidents du secteur.

L'objectif de ce projet est de favoriser une cohabitation sécuritaire entre les jeunes qui utilisent la rue pour différents jeux et les automobilistes circulant dans le secteur. Des critères sont établis pour déterminer quelles rues se qualifient pour obtenir la désignation Rue active. C'est pourquoi avant d'entreprendre toute démarche, le citoyen intéressé par le projet doit s'assurer que sa rue, ou son segment de rue, est admissible, en remplissant un formulaire, disponible sur le site Web de la Ville. Le Service des travaux publics communiquera par la suite avec le demandeur pour lui expliquer les étapes à suivre, dont l'obtention des signatures des deux tiers des résidents majeurs des unités d'habitation de sa rue.

Une fois le processus complété, le comité de circulation de la Ville émettra des recommandations au conseil municipal pour désigner la voie de circulation Rue active. Des panneaux de signalisation seront installés pour indiquer aux automobilistes qu'il s'agit d'une rue active.

Le code de conduite suivant, applicable aux personnes participantes, aux parents et aux automobilistes, devra par la suite être respecté.

Par la personne participante

- Être vigilant en tout temps
- Établir le jeu libre à l'intérieur de la zone autorisée
- Respecter la quiétude des voisins
- Être respectueux envers les automobilistes
- Maintenir une distance de trois mètres d'un véhicule immobilisé ou stationné dans la rue
- Interrompre le jeu et dégager sans délai la chaussée lors du passage d'un véhicule d'urgence
- Ne pas jouer lors de chute de neige
- Enlever les équipements mobiles de la rue après le jeu
- Avoir du plaisir!

Par le parent

- Faire respecter les heures autorisées pour le jeu libre, entre 10 h et 20 h
- Surveiller les enfants au jeu libre
- Être vigilant!

Par l'automobiliste

- Respecter une vitesse de 30 km/h
- Respecter la signalisation
- Être prudent, respectueux et patient!

Pour plus de détails, le Règlement n° 1795 relatif aux rues actives peut être consulté sur le site Web de la Ville.